

Modalités et formulaire pour une demande d'aide aux déplacements

En collaboration avec Emploi-Québec, le CRCCCN offre un soutien financier aux participants des activités de formation devant se déplacer de plus de 40 kilomètres.

Admissibilité

- Être un artiste, un artisan, un travailleur autonome ou faire partie d'un organisme culturel à but non lucratif;
- Fournir **obligatoirement** les pièces justificatives demandées :
 - Factures d'hôtel;
 - Factures d'essence ou du moyen de transport utilisé;
 - Factures de repas.
- Faire parvenir le formulaire de remboursement dûment rempli dans les **deux semaines suivant la tenue de l'activité de formation** afin que nous puissions émettre le chèque de remboursement.

Modalité de l'aide aux déplacements

L'aide aux déplacements couvre 85 % des coûts suivants :

- 82.85 \$ maximum, par nuitée pour l'hébergement du participant à l'hôtel;
- 45 \$ par nuitée pour l'hébergement du participant chez la famille ou des amis;
- 0,37 \$/kilomètre ou 0,47 \$/kilomètre dans le cas de covoiturage entre le lieu de résidence et celui de l'activité;
- 40.15 \$ maximum par jour pour les repas.

Documents requis à envoyer au CRCCCN

- Le formulaire de remboursement dûment rempli;
- Pièces justificatives originales :
 - **Essence : 1 facture DE LA CAISSE d'essence achetée à destination**

N.B. POUR L'ESSENCE : SEULE LA FACTURE DE LA CAISSE SERA CONSIDÉRÉE, LES PREUVES DE TRANSACTION NE SONT PAS ADMISSIBLES.

- **Repas : reçus des repas (sans alcool)**
- **Transport : reçu de taxi, avion, autobus etc...**

N.B. Les relevés de carte de crédit seuls (sans la pièce justificative) ne sont pas admissibles;

Service de la formation continue

Conseil régional de la culture et
des communications
de la Côte-Nord



Formulaire de remboursement - Programmation régulière

Activité de formation _____

Lieu _____ Date _____

Nom du demandeur _____

Organisme _____

Adresse complète _____

Téléphone _____ Courriel _____

Inscrire les montants appropriés.

Tous les frais inscrits doivent être accompagnés des pièces justificatives originales.

Date	Transport <i>0,37 \$/km ou 0,47 \$ si covoiturage</i>	Hébergement <i>82.85 \$ max. ou 45 \$ chez un ami</i>	Autres <i>taxi, stat.</i>	Repas			Total	
				Déjeuner <i>9.05 \$ maximum</i>	Dîner <i>12.40 \$ maximum</i>	Souper <i>18.70 \$ maximum</i>		
total								
*Réservé au CRCCCN							Total	
Remboursement à 85 %*								

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance des modalités concernant les mesures d'aide pour les déplacements et qu'il joint toutes les pièces justificatives nécessaires afin de recevoir une aide financière.

Signature du demandeur

Date

Retourner au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord

22, place La Salle, 1^{er} étage, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

☎ 418 296-1450 ou 1 866 295-6744 📠 418 296-1457 📧 formation@culturecotenord.com

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.